

Gare de Molsheim

Les travaux de mise en accessibilité démarrent



Studio 18

Le temple de l'image



Epicerie solidaire

Le Grain de sel de Caritas



11^e marathon MVA

Sport et musique en fête



-15%
SUR VOS NOUVELLES
LUNETTES OPTIQUES
Jusqu'au 31/12/15

**VOTRE
2^{ÈME} PAIRE
à partir de
1€
de plus !**

OPTICIENS
Maurice Frères

MOLSHEIM
8 Allée Jean-Pierre Carl
03 88 38 54 90

www.maurice-freres.com

*Sur présentation de cette offre.
Voir conditions en magasin.

Dominique Weber

Choix - Qualité
Conseil - Prix

Vente et Réparations
Bijouterie et Horlogerie

NOUVEAUX
BIJOUTIERS

15, rue de Saverne
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 38 16 92

RODANIA

03 88 38 14 64 AMBULANCES AGRÉÉES
(Agréments 67 073 82)

Taxi — V.S.L.

3, rue Pasteur
67120 MOLSHEIM

Paffenhoff s. à r. l.

ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES
Prise en charge de toutes démarches et formalités

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL RÉGION MOLSHEIM
26, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 67120 MOLSHEIM
CAISSES LOCALES DE : ALTORF - MOLSHEIM
SOULTZ-LES-BAINS - WOLXHEIM
TÉL. : 0820 09 55 68 (0,12 €/MIN)

CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
NOUVELLES ÉNERGIES

Entreprise agréée
RGE

QUALIBAT
PROFESSEUR 2014

Professionnel du Gaz

PAFFENHOFF

Tél. 03 88 38 31 22
Fax 03 88 49 35 90
sarfchauffagepaffenhoff@orange.fr

26, rue du Général-de-Gaulle
67120 MOLSHEIM

EUROVIA
VINCI

AGENCE DE MOLSHEIM
13, route Industrielle de la Hardt
67129 MOLSHEIM CEDEX
Tél. 03 88 47 99 19
Fax 03 88 38 88 97

Travaux publics – Terrassements
Routes – Enrobés
Assainissement – Canalisations

EUROVIA
VINCI

Au sommaire

EVENEMENT

Travaux en gare de Molsheim
Assurer l'accessibilité à tous Pages 4 et 5

ECONOMIE

Studio 18 dans la Zone Ecoparc
Le temple de l'image Pages 6 et 7
Après l'incandescence et l'halogène
Turbulences chez Osram Pages 8 et 9

EDUCATION

Leçons de vie
Des expériences enrichissantes Pages 10 et 11

HISTOIRE

Actuellement au musée
Les Jésuites à Molsheim (1580 - 1765) Pages 12 et 13

VIE LOCALE

Budget 2015
Rester vigilant
pour consolider l'avenir Pages 14 et 15

SOCIAL

Epicerie sociale au 20 route Ecospace
Caritas apporte son grain de sel Pages 16 et 17

ENVIRONNEMENT

Nettoyage de printemps
120 bénévoles mobilisés Pages 18 et 19

SPORT

11^e marathon du vignoble
Sport et musique en fête Pages 20 et 21

VIE LOCALE

Service animation jeunes
Favoriser le développement culture local Page 22

COMMERCE

Quoi de neuf à Molsheim ? Page 23

SERVICES TECHNIQUES

Chantiers à Molsheim
Le point sur les travaux Pages 24 et 25

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les tribunes Page 26

ETAT CIVIL

Carnets rose et blanc Page 27

En couverture, quai A en gare de Molsheim (photo Régine Sérange)

Directeur de la publication : Laurent Furst
Co-directeur de la publication : Jean-Sébastien Kouzmin
Comité de rédaction : Laurent Furst, Gregory Oswald et Régine Sérange
Relecture : Martine Barthel, Annette Krieger, Annie Lauran, Renée Serrats et Clarisse Urweiler
Coordination, et mise en page : Régine Sérange
Photos : Mairie de Molsheim et documents remis
Publicité & impression : Imprimerie Chryst
Dépôt légal à parution - Edité à 5 000 exemplaires
www.molsheim.fr



Madame, Monsieur, cher concitoyen,

La vie continue avec ses hauts, avec ses bas.

Parmi les bas, on notera l'incendie de 11 voitures dans la nuit du 7 au 8 mai et la tentative de mise en feu de l'extension de la Communauté de communes, dont le remise en état coûtera à elle seule plus de 150 000 euros. Une telle affaire s'était déjà produite en 2007, et depuis lors je me pose toujours la même question : comment peut-on perdre à ce point le sens commun pour commettre de tels actes ? Outre la solidarité que nous devons à l'égard des victimes si injustement frappées, je ne forme qu'un vœu, celui que soient retrouvés et punis les auteurs de ces actes afin que de tels événements ne se reproduisent plus à Molsheim, car ils constituent une blessure insupportable pour toute la communauté que nous formons.

Autre événement difficile : le plan social chez Osram. En matière de développement économique, nous avons connu beaucoup de réussite depuis 10 ans. Cette annonce est évidemment un événement douloureux, surtout pour celles et ceux qui sont directement concernés et qui, là encore, sont frappés sans avoir rien demandé.

Bien sûr, quand toute la production d'une usine est bannie par l'évolution de la réglementation européenne, les choses deviennent difficiles, mais à l'heure actuelle, je dirai simplement une chose : ne baissons pas les bras car le match n'est pas terminé.

Pour qu'il y ait des hauts demain, nous continuons à travailler. En matière de développement économique, nous avons désormais plusieurs contacts avec des entreprises qui pourraient bien aboutir à des projets d'installation.

Avec les Services techniques, nous travaillons à la rénovation de la place de la Liberté et à celle du quartier Henri-Meck. Ces projets prendront corps en 2016 et 2017 et changeront l'image de Molsheim.

Enfin, avec la Communauté de communes, le chantier de la nouvelle piscine sur le ban de Dachstein, près de la gare de Duttlenheim, a enfin démarré, ce qui donnera satisfaction aux nombreux utilisateurs de nos bassins.

Parallèlement, nous allons terminer le chantier de la mairie, de l'immeuble Streicher et de l'extension du relais d'assistantes maternelles.

Dans ce contexte difficile, nous ne baissons pas les bras, nous ne les baisserons jamais, car notre avenir en dépend.

Bien cordialement,

*Votre Maire,
Laurent Furst*

Travaux en gare de Molsheim

Assurer l'accessibilité à tous

Début mai, des travaux d'aménagement d'un abri-vélos provisoire ont été engagés sur le parvis de la gare de Molsheim en préambule au chantier de mise en accessibilité du passage souterrain et des quais de la gare. La Ville de Molsheim et ses partenaires entendent bien assurer ainsi l'accessibilité à tous les usagers des lignes ferroviaires.

De juin 2015 à mai 2016, l'Etat, SNCF réseau, la Région Alsace, le Conseil départemental du Bas-Rhin et la Ville de Molsheim entreprennent un vaste chantier de mise en accessibilité de la gare de Molsheim.

Accès modifiés

Cette opération comprend :

- la création de trois ascenseurs pour relier le passage souterrain aux deux quais de la gare et à la sortie côté centre-ville.
- la mise en accessibilité propre des quais : pose de bandes d'éveil de vigilance (podotactiles) et allongement du quai A

Jusqu'à fin mai 2016, les circulations intermodales risquent d'être perturbées. Ainsi, pour parvenir au parking de la gare, côté centre-ville, il faudra obligatoirement emprunter la route de Dachstein (voir schéma ci-contre). Le parking situé en face du lycée Louis Marchal reste normalement accessible pendant la durée des travaux. Courant juillet, la sortie du passage souterrain côté

DE NOUVEAUX ACCÈS EN VOITURE ET À PIED



Infographies SNCF Réseau



Photo RFE/CAPA/Christel Sasso -Toma.

centre-ville est fermée. La traversée des voies ferrées s'effectue ainsi en surface grâce à un passage sécurisé le long de l'avenue de la Gare. Pendant toute la durée des travaux des panneaux directionnels aident et sécurisent les déplacements des usagers. Afin de suivre au plus près l'évolution du chantier, des informations complémentaires sont disponibles sur le site de SNCF Réseau, maître d'ouvrage du chantier (www.sncf-reseau.fr).

Info plus !

Les deux emplacements Citiz réservés à l'auto-partage seront transférés de l'autre-côté du passage à niveau, près des places de stationnement dédiées au covoiturage. Le nouvel abri-vélos provisoire installé sur le parvis de la gare propose davantage de places de stationnement. Il sera réinstallé côté centre-ville à la fin des travaux.

Calendrier des travaux

Les travaux de mise en accessibilité de la gare de Molsheim dureront environ 11 mois .

1. En mai et juin 2015 :

- Installation d'un nouvel abri-vélos côté parvis de la gare puis dépose de l'actuel abri-vélos situé côté centre-ville.
- Création d'un nouvel accès au parking côté centre-ville via la route de Dachstein puis fermeture de l'accès actuel situé avenue de la Gare

2. En juillet 2015 :

- Installation de la base (bureaux de chantier, stockage d'engins et de matériaux) pour les travaux de mise en accessibilité de la gare sur une partie du parking côté centre-ville (suppression de plusieurs places de stationnement pendant les travaux) et sur le parvis de la gare.

3. De juillet 2015 à mai 2016 :

- Travaux de création des trois cages d'ascenseurs, installation des cabines d'ascenseurs dans leur gaine et mise en accessibilité des quais.
- Pendant cette période, la sortie du passage souterrain côté centre-ville est fermée. La traversée des voies ferrées s'effectue en surface grâce à un passage sécurisé le long de l'avenue de la Gare.
- Pendant une partie des travaux, il ne sera plus possible aux personnes à mobilité réduite d'utiliser le passage planchéié qui donne accès au quai 2 avec l'accompagnement d'un agent SNCF. La prise en charge se fera au moyen d'un taxi et il est conseillé de recourir au service Accès Plus.

Service Accès plus - Bon à savoir

Contacts :
 Tél. 0 890 640 650 - Télécopie : 0 825 825 957
 Courriel : accesplus@sncf.fr
 Internet : Voyages-sncf.com
 En gare : auprès des vendeurs



Studio 18 dans la zone Ecoparc

Le temple de l'image à Molsheim

En 2013, Studio 18, créateur d'images pour les particuliers et les professionnels, quitte sa résidence des chanoines-comtes du chapitre de la cathédrale en plein centre-ville de Molsheim pour s'installer dans un local de 300 m² de plateaux et 100 m² de bureaux dans la zone Ecoparc. Avec à la clef un investissement de 300 000 € pour créer un véritable puits de lumière dédié à l'image !



Parmi les bijoux de Studio 18, le plateau dédié à la production filmée et au photoshooting de grands objets et véhicules. Une giga-lampe de 9 m sur 3 m au pilotage automatisé permet de diffuser un éclairage identique à celui de la lumière du jour (photos Studio 18).

En arrivant devant le bâtiment de Studio 18, situé au 7 rue Gaston Romazzotti, le visiteur est loin de se douter qu'il va pénétrer dans un temple dédié à l'univers de la photo... Ici tout est réalisable, de la prise de vue, au traitement de l'image, grâce au génie créatif et au savoir-faire de toute une équipe.

L'histoire de l'entreprise débute en 1991 quand François Faton s'installe rue Saint-Martin, au numéro... 18, d'où l'origine du nom Studio 18. Le photographe se fait sa place dans le monde de l'industrie avec des références locales comme les Outils Muller ou encore les Forges de Strasbourg. En 1997, il intègre la vidéo à son

Ce qu'il faut savoir !

Studio 18
Créateur d'images pour les particuliers et les professionnels
7 rue Gaston Romazzotti
Tél. 03 88 49 86 70
www.studio18.fr

offre pour coller au plus près aux besoins de sa clientèle et installe son studio dans un cadre idyllique aux 16-18 rue Jenner.

En 2010, après une expérience réussie dans le marketing et le design outre-Atlantique, son fils Alexandre prend le relais avec de nouveaux objectifs et des idées plein la tête.

Assurer le lien avec le client

Rompus aux nouvelles technologies de communication, le jeune responsable de production sait que la qualité de services doit rester sa priorité. Il se met en quête d'un nouveau local plus vaste, à la mesure de ses ambitions, qu'il intègre en avril 2013. Il conçoit lui-même l'agencement des futurs plateaux en essayant au maximum de faire travailler des artisans locaux. Il veille à doter





L'équipe technique de Studio 18 au grand complet composée (de g. à d.) de Pierre-Luc Lauer, Alexandre Faton, Sarah Linder et François Faton réalise photos, films et 3D-effets spéciaux en plein cœur de la zone Ecoparc..

son atelier des meilleurs équipements de haute technologie (plate-forme encastrée autotournante et éclairage soigné). Tout en ajoutant ici et là des touches personnelles comme ce piano droit décoré de ses bougeoirs d'origine qui trône dans l'entrée du studio. "Un jour, je le ferai accorder", promet Alexandre Faton.

Afin d'initier de nouveaux partenariats et "poursuivre les liens forts" établis avec ses clients historiques que sont Würth (21 ans) et Steelcase (6 ans), il développe

l'activité 3D-effets spéciaux et s'entoure de mordus de l'image comme lui. Aux commandes de son vaisseau qu'il veut insubmersible, il réalise un chiffre d'affaires de 270 000 € en 2014. "Nous sommes en progression constante depuis 2009. Les films représentent près de 60 % de notre activité, les photos 30 % et les images 3D, près de 9 %. Nous avons même ouvert la location de nos plateaux à nos concurrents", histoire de rentabiliser l'investissement. Et même si l'entreprise "est

modeste, notre force c'est notre réactivité et surtout notre aptitude à pouvoir concevoir et réaliser un projet de A à Z dans nos propres locaux en respectant les délais impartis", explique Alexandre Faton. Depuis quelques semaines, Claude-Valentine Schill a renforcé l'équipe. Grâce à son expérience dans une agence de communication, la responsable commerciale souhaite encore faire explorer d'autres univers à Studio 18.

Régine Sérange





Après l'incandescence et l'halogène

Turbulences chez Osram

Depuis deux décennies, le site d'Osram a doublé de taille et a vu le nombre de ses salariés progresser fortement. Pourtant, cela ne s'est pas fait sans heurts ni difficultés.

La référence européenne

Le groupe Osram possédait plusieurs usines européennes fabriquant des ampoules à incandescence. Le patron de l'époque, Monsieur Eberling, avait compris que le groupe allait un jour concen-

trer ses sites de production, mettant ainsi celui de Molsheim en danger. Sa théorie était simple : *“transporter une ampoule, c'est transporter de l'air. C'est volumineux et onéreux.”* En installant une unité logistique au débouché de l'usine, il serait possible d'assurer l'avenir du site industriel molshémien. Dès lors, la Ville de Molsheim a acheté des terrains, les a revendus à Osram, a créé des voiries ainsi qu'un réseau d'eau suffisamment calibré pour assurer la défense incendie du site. Elle s'est battue pour obtenir des

permis de construire afin que le projet logistique puisse voir le jour. Le pari du patron a été gagné : en assurant la distribution des produits Osram pour la moitié Sud de l'Europe, les investissements auront permis non seulement de sauver mais de renforcer l'usine de Molsheim.

L'interdiction de l'incandescence

Pour limiter la consommation électrique, l'Union européenne a décidé d'interdire progressivement les ampoules à incandescence. Celles-ci

ont pour caractéristique une forte déperdition en chaleur consommatrice d'énergie. Le développement des ampoules fluo-compactes était aussi une perspective inquiétante pour l'avenir du site. Néanmoins, l'entreprise a su développer un produit alternatif : l'ampoule halogène qui consomme 30% d'électricité en moins. Transformer l'usine supposait des investissements importants. Or, l'application des 35 heures, l'augmentation des cotisations sociales et celle des taxes sur les entreprises avaient rendu le site moins compétitif. Le groupe Osram exigea de la part des salariés des efforts en contrepartie des investissements consentis et de la sauvegarde des emplois. Un accord fut trouvé, ce qui aura permis de redonner de l'oxygène à l'usine de Molsheim.

La tempête

L'Union européenne avait exigé que les ampoules voient leur consommation fortement baisser par rapport à l'incandescence. L'objectif fixé n'était pas à la portée des ampoules halogènes. En 2018, ce type d'ampoules ne sera plus autorisé à être mis sur le marché. L'usine de Molsheim se voit donc privée de son débouché actuel. Par ailleurs, le groupe Siemens,



Les lampes halogènes, produit phare de l'usine molshémienne, seront interdites en Europe dès 2018.

qui possède Osram depuis des décennies, a décidé de se séparer de sa filiale, conservant un peu moins de 20 % du capital. C'est dans ce contexte que l'entreprise a annoncé un plan social de 44 licenciements -20 départs sur les 64 annoncés au préalable sont volontaires- touchant principalement les fonctions support comme l'informatique ou les fonctions administratives.

L'usine est-elle condamnée ?

Les mauvaises nouvelles se sont accumulées. Néanmoins, le site a vocation de produire des lampes traditionnelles jusqu'en 2018.

Parallèlement, la direction s'emploie à rechercher de nouvelles activités dans le domaine des systèmes d'éclairage ou dans l'incorporation de LED dans des ampoules.

Pour l'heure, rien n'est acquis. L'usine a surmonté déjà tant d'épreuves qu'il convient peut-être de tirer les enseignements du passé. C'est toujours par la détermination, par le travail, par la compréhension et la recherche de l'apaisement, que les obstacles ont pu être franchis. Aujourd'hui encore, il convient de rester réaliste et attentif.

Laurent Furst

Juste une petite contre-vérité

Le personnel d'Osram Molsheim a organisé le 12 avril une manifestation entre la gare et le site industriel.

L'avocat du comité d'entreprise s'est cru autorisé à cette occasion à déclarer que le maire avait refusé de recevoir les salariés. Ce propos, diffusé par la presse, a été depuis lors souvent répété dans l'entreprise. Il convient de souligner ici qu'un rendez-vous avait été pris avec la déléguée du comité d'entreprise et que cette dernière, offusquée que le maire ne s'aligne pas sur ses positions, ne s'est pas rendue au rendez-vous sans même décommander celui-ci. Le rôle des élus dans une situation difficile, n'est pas

de prendre fait et cause pour une organisation syndicale, mais de trouver des points d'équilibre entre les représentants du personnel, la direction locale et le groupe dans son ensemble afin d'encourager les solutions de sortie de crise. Il convient, à cet égard, de faire la différence entre les salariés et les organisations syndicales, les élus ayant toujours vocation à être solidaires de leurs concitoyens mais n'ont pas vocation à être soumis à quelque organisation que ce soit. Toutefois, les représentants du personnel d'Osram, dont la légitimité ne saurait être contestée, seront toujours les bienvenus pour échanger avec les élus de la Ville.

Leçons de vie

Des expériences enrichissantes

Tourner un film sur Molsheim, rendre hommage à la liberté d'expression ou construire un nid de cigognes. A priori rien ne semble lier ces trois événements. Pourtant il s'agit bel et bien de trois initiatives molshémiennes aussi différentes que surprenantes réalisées dans la cité Bugatti que "le Molshémien" a décidé de vous faire découvrir.

Vidéaste et Molshémien de cœur

Véritable mordu de vidéo, Nicolas Blum a cependant une seconde passion : sa ville de Molsheim. Agé de 23 ans, le vidéaste amateur a décidé de concilier ses deux violons d'Ingres en participant au concours "Filme ton quartier".

Près de 200 vidéos ont été postées, 30 films ont été présélectionnés par France télévisions et proposés au jury et à son président Akhénaton le 1^{er} juin. Les 10 documentaires gagnants ont eu le privilège d'être diffusés sur France 3. Nicolas Blum n'a pas eu la chance d'être retenu parmi les 30 finalistes. *"J'ai privilégié le côté patrimoine de Molsheim, c'est ce qui m'a pénalisé, explique le jeune homme. Les autres vidéos étaient davantage orientées sur la vie d'un quartier et de ses habitants"*. Qu'à cela ne tienne le vidéaste n'est pas homme à se laisser décourager. *"Pour réaliser ma vidéo de 3 min et 30 sec, il m'a fallu 53 prises de vue et un peu plus de deux semaines de travail"*. Et le jeune homme d'expliquer qu'il a même créé sa propre bande sonore !

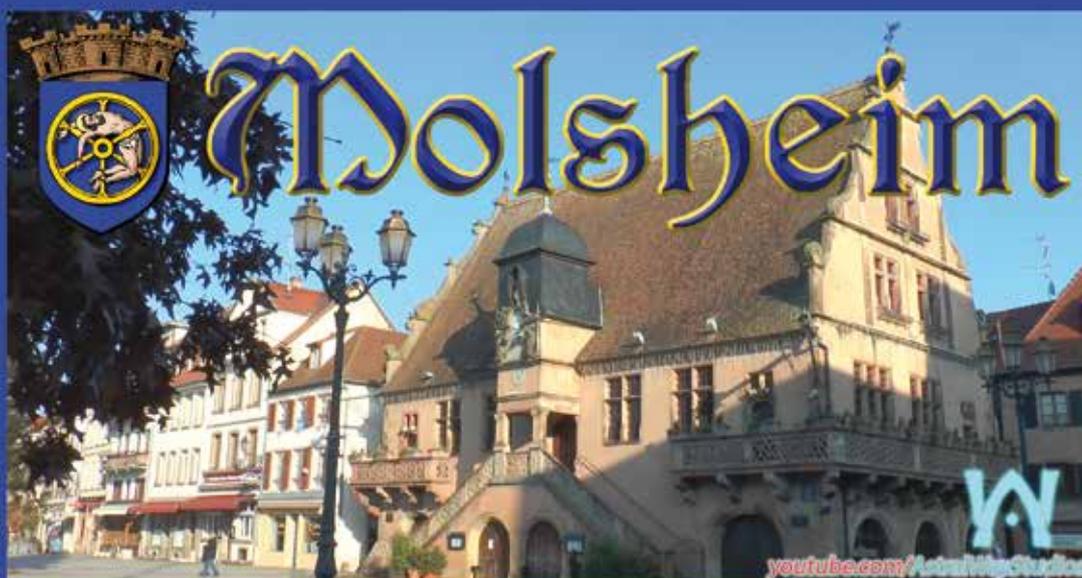
En septembre, il espère bien s'inscrire en licence



Caméscope au poing, Nicolas Blum espère faire de sa passion un métier

"Image et son" à Haguenau pour que son rêve le plus fou de travailler dans le monde du cinéma devienne enfin réalité.

Certes la route est encore longue et peut-être semée d'embûches mais pour Nicolas, *"être heureux dans son travail"*, c'est essentiel !



Pour le concours, "filme ton quartier", Nicolas Blum s'est inspiré de l'épopée Bugatti. Son film dédié à Molsheim est visible sur la toile à l'adresse https://www.youtube.com/watch?v=F_iwm131b-c&feature=youtu.be

Hommage à Charlie !

Profondément marqués par l'instant de recueillement initié par la Ville le dimanche 11 janvier suite aux différents attentats, Théo, Yane et Joséphine, élèves de CM2 à l'école des Tilleuls ont souhaité "faire quelque chose pour Charlie et la liberté d'expression". Au sein de leur établissement scolaire, ils ont recueilli des témoignages ou des dessins de soutien. Edité à 30 exemplaires, *Honneur à Charlie* a été distribué à leurs amis, à leurs enseignants, à leur famille et au maire de Molsheim !



Construire un nid de cigognes !



De la théorie à la pratique, il n'y a qu'un pas que les élèves ont allègrement franchi avec leur instructeur du jour, Florent Bodina.

Quels sont la taille et le poids d'une cigogne ? Pas facile pour les élèves de CM2 de Mireille Hubeny de répondre à cette question de Florent Bodina. Fin mars, le technicien de l'Association pour la protection et la réintroduction des cigognes en Alsace-Lorraine est venu à l'école des Tilleuls enseigner le BA-ba de la cigogne. Les élèves en sont tous restés baba ! Ils ont ensuite collaboré à la construction du nid installé près de l'ancien paddock, à la sortie de la rue du Général Kopp et qu'un couple de cigognes a déjà colonisé.

Le nid de cigognes pèse en moyenne 400 kg. Après avoir consolidé l'armature du nid, les élèves l'ont garni de foin et de paille.



Actuellement au Musée

Les Jésuites à Molsheim (1580 - 1765)

Parmi les nombreuses manifestations organisées cette année pour le 4^e centenaire de la construction de l'église des Jésuites, le Musée de la Chartreuse propose (jusqu'au 31 août 2015) une exposition temporaire sur l'histoire de cet édifice remarquable et sur l'œuvre de la Compagnie de Jésus dans la région avec, en outre, la publication d'un bel ouvrage de 128 pages sur ce thème...

Si nous commémorons cette année le 400^e anniversaire de la pose de la première pierre de l'église des Jésuites de Molsheim, le millésime 2015 correspond également au 250^e anniversaire de la suppression de l'ordre des Jésuites en Alsace. Il n'en fallait pas plus à la Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs pour réaliser une nouvelle synthèse, abondamment illustrée, sur la présence et l'œuvre des Jésuites à Molsheim et dans les localités environnantes.

Devant l'importance croissante de la Réforme protestante, des pères jésuites s'étaient établis dans la ville épiscopale de Molsheim dès 1580 pour y fonder un collège.

Ce n'est que bien des années plus tard que les dons, les collectes et surtout la générosité de l'archiduc Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, leur permirent d'entreprendre l'édification d'une église. Construite entre 1615 et 1617 par l'architecte Christophe Wambser, celle-ci fut solennellement consacrée le 26 août 1618 par l'évêque de Bâle, et resta affectée au collège jusqu'à la suppression de la Compagnie de Jésus.

En quelques décennies, la base de repli que constituait Molsheim face à Strasbourg la protestante devint rapidement une base de reconquête, aux avant-postes de la Contre-Réforme. Certes, avec leur collège, leur séminaire et leur Académie, les Jésuites se consacrèrent à l'enseignement, mais ils se livrèrent aussi à des activités pastorales et missionnaires dans une grande partie de la

Basse-Alsace. Enfin, une imprimerie s'implanta également à Molsheim à cette époque, afin de répondre aux besoins de l'Évêché et de la Compagnie de Jésus.

Grégory OSWALD

EXPOSITION VILLE DE MOLSHEIM
MUSÉE DE LA CHARTREUSE
4 cour des Chartreux
F - 67120 MOLSHEIM

Les Jésuites à Molsheim
(1580-1765) 4^e centenaire de la construction de l'église des Jésuites

Musée de Molsheim
du 29 mai au 31 août 2015
en semaine : 10h-12h et 14h-18h
week-end et jours fériés : 14h-17h
fermé le mardi
Réservations : 03 88 49 29 25 / musee@molsheim.fr



Vue du faubourg de Molsheim après 1840, d'après une belle aquarelle du dessinateur Jean Nicolas Karth (1795-1878), exposée au Musée de la Chartreuse.



La construction de l'église des Jésuites, d'après la maquette exposée au Musée de la Chartreuse, à Molsheim, et réalisée en 1983 par l'ancien et l'actuel conservateur...

Pour en savoir plus...

Les Jésuites à Molsheim
et ses environs
(1580-1765)



Pour en savoir plus,
on peut consulter le
livre :

*Les Jésuites à
Molsheim et ses
environs (1580-1765)*
(128 pages – 21 x
27 cm – 160 illustra-
tions en couleur)

Edité en 2015 par
la Société d'histoire
et d'archéologie de
Molsheim et environs.

L'ouvrage est en vente (25 €) en librairie et au
Musée de la Chartreuse – 4 cour des Chartreux –
67120 MOLSHHEIM – tél. 03 88 49 59 38 –
musee@molsheim.fr

Rester vigilant pour consolider l'avenir

Pour la deuxième année consécutive, le vote du budget primitif (BP de 19 741 630 €) a été adopté en décembre (le 19 décembre 2014) par le Conseil municipal. Ce mode de fonctionnement présente l'avantage d'offrir une meilleure lisibilité sur les opérations d'investissement, en adéquation avec l'année budgétaire. Avec un bémol cependant, le BP est établi sans connaissance des produits fiscaux et du montant des dotations de l'Etat qui continuent à s'infléchir d'année en année. A cet imbroglio financier s'ajoute la réforme territoriale et son lot de transferts de compétences d'une collectivité locale à l'autre qui complexifie le travail d'élaboration du budget municipal.

Quoi qu'il en soit, le budget total 2015 s'élève à 21 442 229 € après adoption du budget supplémentaire de 1 700 599 €

Avec ce budget ambitieux, la Ville entend :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- Poursuivre les opérations d'investissement
- Ne pas céder à la facilité de l'emprunt, même si la Ville a prévu une enveloppe d'environ 1 850 000 €
- Conserver **des taux de fiscalité inchangés pour la 10^e année consécutive** (sont exceptées les revalorisations des bases effectuées par l'Etat et indexées sur l'inflation)
- Rester prudente et réaliste.

Un excédent de 2 634 856 €

En 2014, les dépenses réelles générées par des flux de trésorerie s'élevaient à 12 187 782,86 € et se décomposaient comme suit :

		par habitant
Dépenses réelles	12 187 782,86 €	1 297,12 €
en fonctionnement	9 037 203,14 €	961,81 €
en investissement	3 150 579,72 €	335,31 €

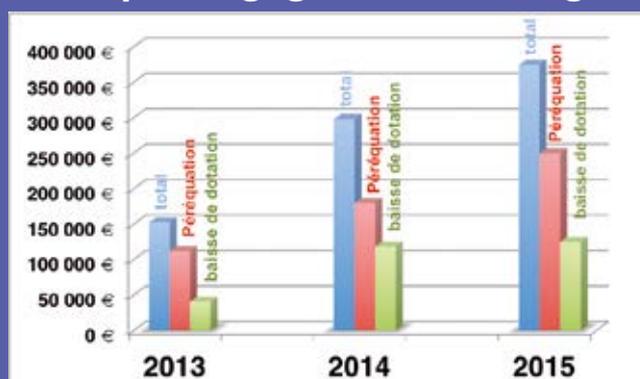
Grâce à une gestion rigoureuse, l'exécution du budget principal 2014 s'est soldé par **un excédent de 2 634 856 €** permettant à la cité Bugatti de poursuivre sa politique d'investissement. Parmi les grands chantiers de 2015, figurent notamment :

- les travaux de voirie pour assurer l'accès au parking de la gare par l'allée Pierre Klingenfus
- les marchés de maîtrise d'œuvre du réaménagement du quartier Henri-Meck et de la place de la Liberté
- le solde des travaux de la mairie et du bâtiment Streicher

Péréquation et baisse des dotations

Même si la cité Bugatti dispose d'une belle capacité d'autofinancement, l'avenir continue à s'assombrir. Molsheim est soumise à la double peine avec une baisse constante de la dotation globale de fonctionnement et un prélèvement en hausse effectué sur la fiscalité de la ville (voir schéma ci-dessous).

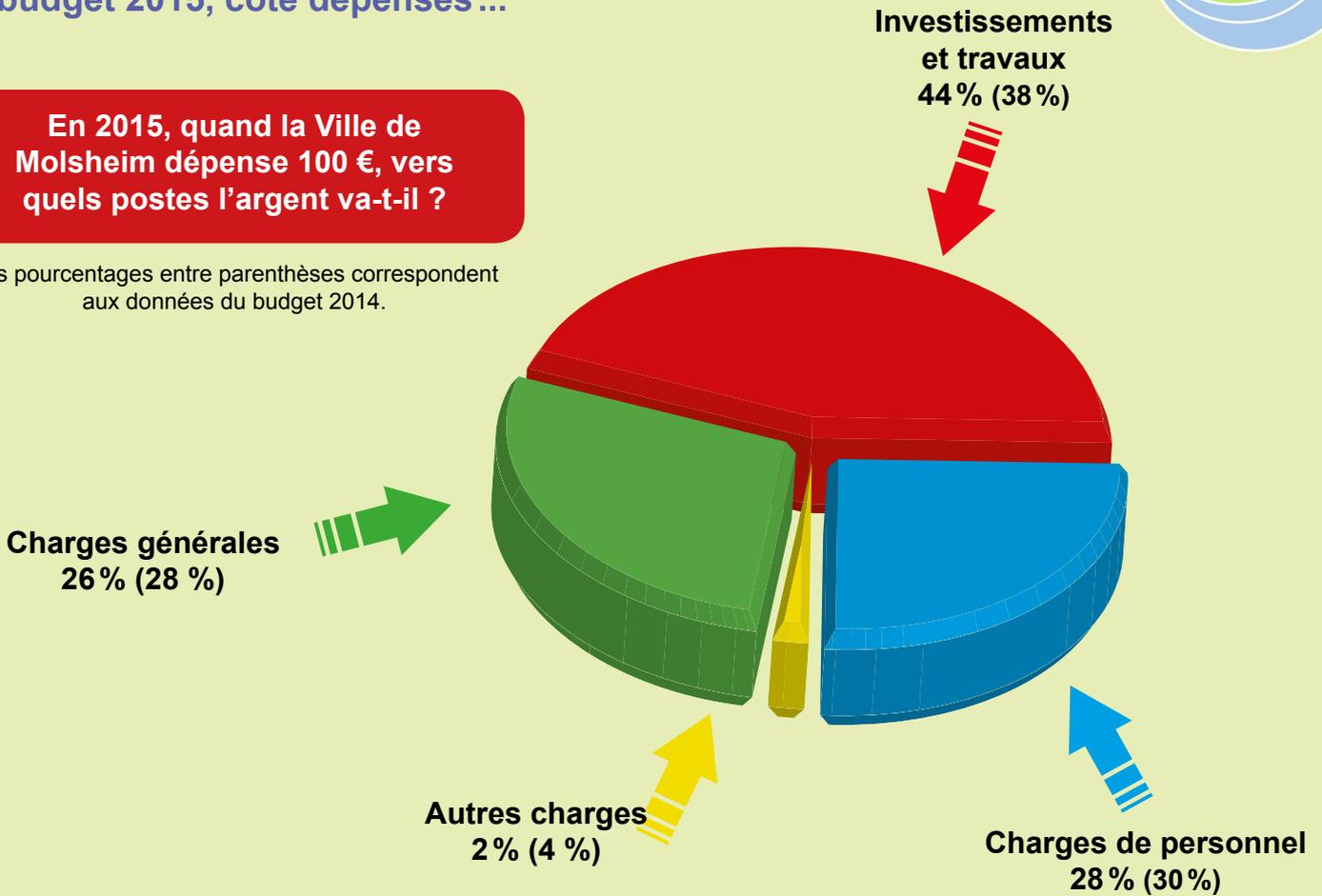
Manques à gagner sur le budget



Le budget 2015, côté dépenses ...

En 2015, quand la Ville de Molsheim dépense 100 €, vers quels postes l'argent va-t-il ?

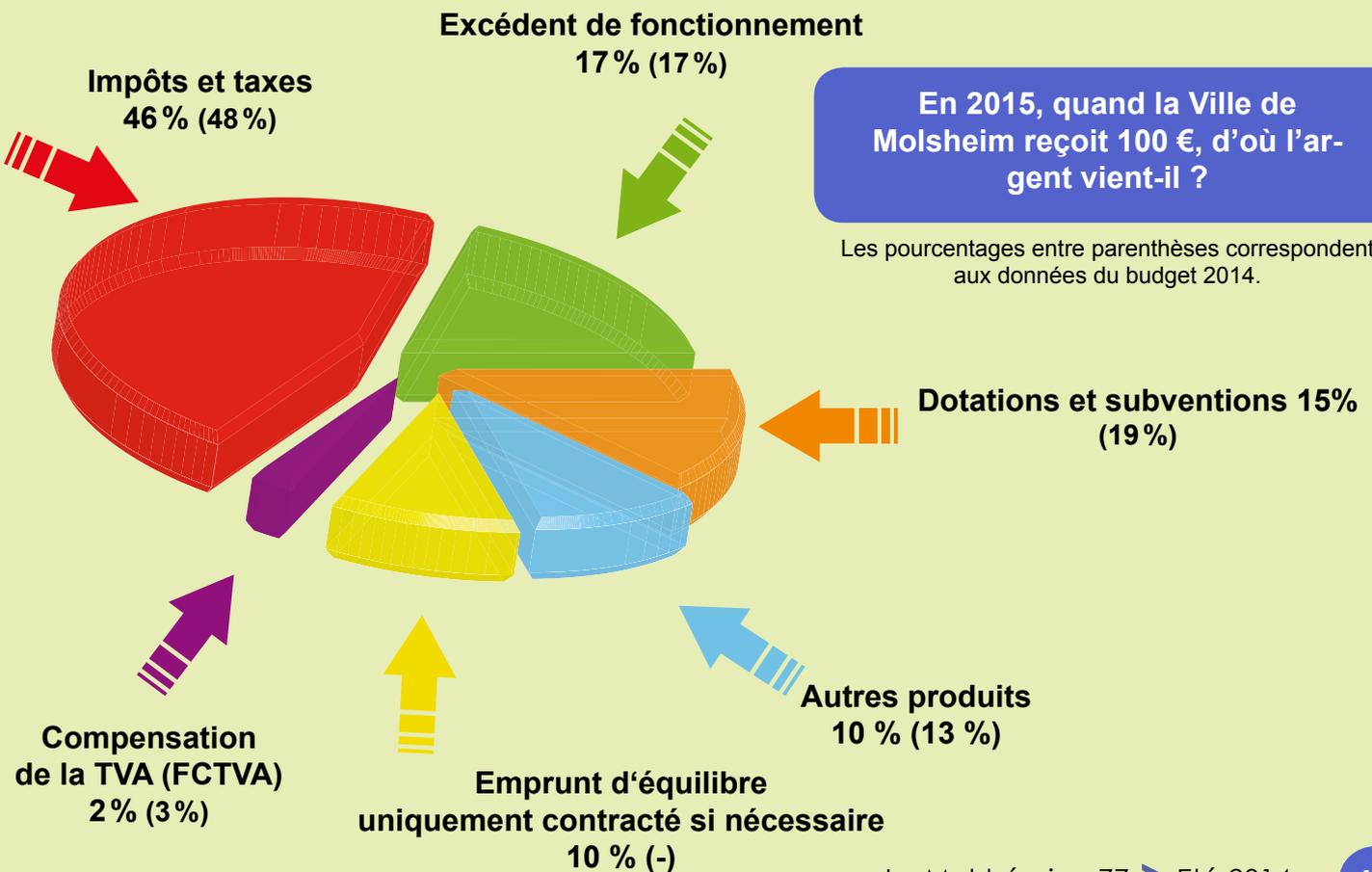
Les pourcentages entre parenthèses correspondent aux données du budget 2014.



... Et côté recettes

En 2015, quand la Ville de Molsheim reçoit 100 €, d'où l'argent vient-il ?

Les pourcentages entre parenthèses correspondent aux données du budget 2014.



Epicerie solidaire au 20 route Ecospace

Caritas apporte son "Grain de sel"

Depuis le 20 mai, l'épicerie solidaire "Grain de sel", a ouvert ses portes, au 20 route Ecospace dans les anciens locaux de la Maison du Conseil départemental. Sa mission est d'apporter une aide temporaire aux personnes en difficulté. Subventionnée par la Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig, elle permet d'assurer le lien social et représente un tremplin vers l'autonomie.

"Grain de sel". Quel joli nom pour une épicerie solidaire... Grâce au soutien de la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig Carole Biebler, coordinatrice aides alimentaires du Bas-Rhin, a pu ajouter le grain de sel de Caritas à ce projet. Après de longues semaines de transformation et de rafraîchissement des locaux, voilà l'épicerie solidaire enfin opérationnelle depuis le 20 mai.

A ses commandes, Carole Biebler qui s'est battue bec et ongles pour que le projet devienne réalité.

Forte de ses 23 bénévoles qui l'entourent, elle espère également mettre en place différents ateliers pour créer un lieu d'échanges et "assurer le lien social".

Tremplin vers l'autonomie

Ce sont principalement les personnes en difficulté temporaire qui peuvent bénéficier des services de l'épicerie. *"Je travaille en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux de la région. Une commission d'accès se réunit toutes les deux semaines et analyse les différentes demandes"*.

En cas d'accord, un contrat d'engagement est signé entre les deux parties pour une durée de deux mois renouvelables. Le signataire s'engage à participer au minimum à un atelier mensuel. En contrepartie, il bénéficie de l'accès à l'épicerie. *"Il peut faire ses courses pour un montant hebdomadaire de 20 euros alors qu'en*



Les locaux de l'épicerie solidaire se trouvent au 20 route Ecospace à côté de la station de lavage pour les voitures.

caisse il ne paye en réalité que deux euros". "Nous cherchons avant tout à préserver la dignité des personnes tout en les responsabilisant", ajoute la coordinatrice. Les usagers sont également guidés dans leurs achats afin de gérer au mieux leur portefeuille. S'agissant de la gestion de la structure, *"c'est la Com-*

munauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig, notre partenaire financier". L'intercommunalité a ainsi acquis une nouvelle compétence et s'engage à verser une subvention annuelle de 39 000 euros, soit un euro par habitant et par an.

R.S.

Un accueil pour les 3 à 20 ans

Une antenne du Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) du Piémont des Vosges s'est également installée au 20 route Ecospace. Rattachée à l'institut médico-éducatif Cottolengo situé à Epfig, cette structure s'occupe de jeunes de 3 à 20 ans atteints de déficiences intellectuelles ou motrices et de troubles du caractère et du comportement.

Sessad du Piémont des Vosges, 20 route Ecospace
Tél. 03 88 95 24 99.

Bénévoles et fiers de l'être

Parmi les 23 bénévoles œuvrant au sein de l'épicerie solidaire, Bernadette, Claudine et Angélique se sont engagées spontanément sans compter.

Agée de 46 ans, Claudine, exerce la profession d'auxiliaire de vie. Autant dire que l'écoute, c'est son domaine. *"Quand j'ai eu connaissance de l'ouverture de l'épicerie, j'ai envoyé un mail à Caritas et me voilà"*. Très branchée bénévolat, la quadragénaire adore le contact et aime aider son prochain. *"Je me suis également inscrite aux ateliers bricolage et fabrication de ses propres produits d'entretien"*.

Débordante d'énergie, la Molshémienne apprécie de pouvoir faire de nouvelles rencontres et de partager ses compétences. Même son de cloche chez Bernadette, la jeune retraitée de 60 ans. *"Je travaillais dans la grande distribution et suis ravie d'apporter mes connaissances"*. Cette habitante de Duttlenheim connaissait Caritas *"de nom"* et souhaitait s'investir au service d'une bonne œuvre. Angélique cherchait également à s'impliquer dans le bénévolat. Entre la Croix rouge et Caritas, son cœur balan-

çait et finalement c'est grâce à son mari que la jeune femme, âgée de 34 ans, s'est lancée dans l'aventure. *"J'ai une formation de comptable et j'ai le sens du contact"*, avoue Angélique tout sourire.

Autant dire que les trois femmes sont pleines de ressources et sont prêtes à relever le défi, car avoir un passage à vide *"cela peut arriver à n'importe qui"*. Carole Biebler, la responsable de l'épicerie, continue à lancer un appel aux bonnes volontés et remercie d'ores et déjà tous les bénévoles qui l'ont aidée à installer le mobilier et mettre en place les différents rayonnages.

Le site intercommunal est le 4^e géré par Caritas dans le Bas-Rhin. Un projet est actuellement en cours au Neuhof.

En savoir plus :

Ouverture de l'épicerie tous les mercredis de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30. Accès sur rendez-vous préalable. Renseignements : Carole Biebler, tél. 03 88 04 69 55 ou c.biebler@caritas-alsace.org



Bernadette, Claudine et Angélique apportent leur aide pour la mise en place des produits sur les rayonnages. Elles espèrent également participer activement aux différents ateliers proposés par Caritas.

Nettoyage de printemps

120 bénévoles mobilisés

Le 28 mars, un grand "Osterputz" a été organisé par la ville de Molsheim. Au total 120 bénévoles se sont réunis au Holzplatz dès 8 h 45 pour nettoyer principalement les berges de la Bruche. Au final 860 kg de déchets ont été collectés parmi lesquels des vélos, des chaussures des couettes et même des revêtements décoratifs neufs encore emballés !

C'est sous un soleil radieux que le grand nettoyage de printemps molshémien s'est déroulé. Elus, bénévoles et associations ont mis la main à la pâte pour ramasser les déchets le long des berges de la Bruche. Equipés de gants et de sacs poubelle fournis par le Select'om, les groupes se sont déployés selon un plan défini par Olivier Drissler, responsable des Ateliers municipaux de la Ville de Molsheim. Deux véhicules à plateaux conduits par des agents municipaux permettaient de collecter les débris emballés au fur et à mesure.



Après l'effort, le réconfort autour d'un barbecue géant...

Rendez-vous en 2016

Au total ce sont 860 kg de déchets qui ont été ramassés. Emballages vides (bouteilles en plastique, cannettes et papiers, vélos, petit mobilier varié, restes de chantier (tuyaux, grillages), il y avait de tout et même des revêtements décoratifs neufs encore emballés !

Parmi les bénévoles se trouvaient notamment Corentin habitant à Wasselonne et Clément domicilié à Bischoffsheim qui ont eu vent de l'opération grâce à leur engagement au sein du Service animations jeunes ou de l'association musicale Pingouin prod. Ils se sont déplacés afin de "ne pas rester bêtes comme les autres", ceux qui jetaient délibérément leurs débris à même le sol... La matinée s'est clôturée autour du verre de l'amitié et d'un repas-grillades. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine !



Une couette, des papiers...



... des vélos. Stop, n'en jetez plus !



Les agents de la Ville étaient également mobilisés pour la circonstance.

R.S.



Nombreux sont les jeunes qui ont participé à cette superbe initiative. Outre Nathan et son papa, Clara a tenu à ramasser les déchets en tenant fermement son doudou... Merci à tous les acteurs de cette belle journée : une poignée d'anonymes, sans oublier le Service animation jeunes et les associations comme Bruche sport passion, Activa jeunes ainsi que l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Molsheim.

A noter que l'entente Jeunes "la Sportive Molsheim/Ernolsheim/Bruche" a participé à cette journée dans le cadre du challenge "Eco foot". Cette opération proposée à tous les clubs d'Alsace, a pour but de sensibiliser les jeunes aux actions écologiques et environnementales. Bien vu !





Tous les enfants coureurs recevront une médaille et un T-shirt bicolore technique, comme les grands !

11^e marathon du vignoble d'Alsace les 20 & 21 juin

Sport et musique en fête

Le Marathon du vignoble d'Alsace se déroule les 20 & 21 juin à Molsheim mais cette année, l'épreuve promet d'être encore plus belle puisque la date coïncide avec celle de la fête de la musique. Au programme, plus de coureurs, plus d'animations, plus de sueur mais toujours autant d'envie et de bénévoles toujours prêts à remonter les manches.

Un, deux, trois, prêts, partez ! Que ce soient les microbes, les poussins, les pitchouns, les benjamins ou les minimes, chacun aura droit à sa course. Et cerise sur le gâteau, cette année, les organisateurs ont décidé d'offrir un T-shirt bicolore en matière technique "comme les grands" à tous les jeunes coureurs. Ceux qui se sont inscrits avant la fin mai auront même le privilège d'arborer leur prénom en lettres majuscules sur leur dossard. Quant à la médaille, estampillée d'une cigogne au long

bec au bout duquel se balance une paire de baskets, elle fera plus d'un émule. Et pour couronner le tout, deux structures gonflables et un glacier de Molsheim investiront la place de la Liberté pour contenter tous les appétits. Côté parcours, celui des pitchouns a été adapté et allongé afin d'offrir davantage de suspense. Les autres restent inchangés. S'agissant des courses adultes, même si le semi-marathon est complet depuis plus de deux mois, les inscriptions aux 10 km et à l'épreuve reine restent ouvertes jusqu'au

jour J. Seule consigne, présenter un certificat médical en bonne et due forme (modèle téléchargeable sur le site du marathon du vignoble). Pour les coureurs déguisés, un cabas aux couleurs du marathon leur sera offert. Quant aux bénévoles, c'est un superbe panama qui remplacera comme l'année dernière la traditionnelle casquette du marathon. Alors place à la fête, au sport et à la gastronomie. N'est pas marathon le plus festif de juin qui veut !

R.S.



Pour cette 11^e édition, place à la musique, à la fête et aux déguisements les plus fous !



Marie Ott : 100 % de réussite !

2 h 56 min et 22 s ! Voilà le temps du marathon à battre chez les femmes. Et c'est Marie Ott, la nouvelle détentrice de ce record réalisé en 2014 pour le 10^e anniversaire de l'événement. Mais ce qui force le respect, c'est que la jeune femme a remporté deux fois cette course mythique -la première fois en 2011- en seulement deux participations. 100 % de réussite ! Autant dire que la jeune femme ne laisse rien au hasard. *"Ce sont d'ailleurs les deux seuls marathons que j'ai effectués jusqu'à présent"*

"A Molsheim, c'est vraiment la fête !"

"A Molsheim, c'est vraiment la fête, explique le professeur d'EPS qui officie à Sélestat. Le parcours est certes exigeant mais tellement beau avec tous ces changements de paysage au cœur du vignoble." Licenciée au club d'athlétisme d'Obernai, elle se prépare en alternant la piste et les sorties plus longues. *"J'habite à Still. Alors, il suffit de chausser ses baskets pour se retrouver rapidement en pleine nature et avaler les kilomètres"*. Côté alimentation, *"je ne m'astreins à aucun régime. Si déjà je cours, j'estime pouvoir manger ce que je veux !"* Elle est comme cela Marie, entière et débordante de vitalité. La course, elle l'a toujours pratiquée. Au lycée, d'abord en intégrant la section triathlon dispensée à Henri-Meck. Et quand il a fallu faire un choix entre la natation, le vélo et la course à pied, c'est vers cette dernière discipline qu'elle s'est tournée. Cette année, pas de marathon pour la jeune femme. Marie s'aligne sur le 10 km, avec un seul objectif : battre son record de 39'06" réalisé en 2013. Alors, bonne chance Marie et rendez-vous sur la ligne d'arrivée !





La fête de la Saint-Patrick a connu un réel succès cette année. Cette animation contribue renforcer les liens intergénérationnels et interculturels, deux thèmes chers à Tom Friang et à son équipe. Renseignements : tél. 03 88 49 58 53 - Email : saj@molsheim.fr.

Service animation jeunes

Favoriser le développement culture local

A la tête du Service animation jeunes, il y a Tom Friang, un animateur heureux qui œuvre toute l'année avec son équipe pour aider les 11-17 ans de Molsheim et environs à créer et mettre en place des projets en lien avec la citoyenneté, la solidarité et l'environnement. Le tout dans une ambiance conviviale avec en point d'orgue le respect d'autrui.

Dans l'esprit des Molshémiens, le rôle du Service animation jeunes (SAJ) est souvent méconnu.

Certes, l'équipe dirigée par Tom Friang s'occupe de proposer des activités pendant les vacances scolaires destinées aux 11-17 ans. Mais cette mission correspond à la partie émergée de l'iceberg...

Créé en 1997 sous l'impulsion de la Ville, de son Centre communal d'action sociale et en convention avec la Fédération départementale des maisons des jeunes et de la

culture du Bas-Rhin, le SAJ cherche à créer des liens afin de développer le tissu associatif de Molsheim, et "soutenir l'engagement citoyen et l'implication des jeunes dans la vie de la cité", renchérit Tom. "Nous avons su fédérer les bonnes volontés et le succès des Soirées de l'été avec ses 5 000 entrées enregistrées l'année dernière en est un bel exemple". Pour info, la 5^e édition se déroule les 20 & 21 juin au Holzplatz.

Parallèlement le SAJ intervient également dans les collèges à rai-

son de six heures hebdomadaires en partenariat avec l'équipe pédagogique des établissements scolaires. Des thèmes comme le droit des femmes, les risques encourus sur Internet ou sur les réseaux sociaux, ont été abordés. "Nous avons également initié des jeunes de Segpa au montage vidéo, un atelier qui a été particulièrement bien accueilli. Avec le SAJ, rien n'est obligatoire et presque tout est possible... Alors manifestez-vous !

R.S.

Appel

Nouveaux commerçants,
vous souhaitez figurer
dans cette rubrique,
contactez-nous :
Service communication
tél. 03 88 49 58 28

Quoi de neuf ?

Yoola Land

Voilà trois ans que Yolande Lejza s'est lancée dans l'univers de la mode. Depuis le 30 mai, elle a ouvert sa propre boutique de vêtements et accessoires féminins au 31 rue de Saverne.

Elle propose une vaste gamme de prêt-à-porter ainsi que des fins de stock ou *outlets* de vêtements de marque à des prix défiant toute concurrence. Les remises peuvent atteindre jusqu'à 70 % !

Pour trouver son bonheur, il suffit de pousser la porte de ce nouveau temple de la mode molshémien et de se laisser guider par Yoola et son délicieux accent polonais.



Heures d'ouverture : du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - le samedi de 10 h à 18 h - Fermé le lundi
Tél. 06 51 51 24 79 - www.yooland.com - Facebook/yoolaland1

Quoi de neuf chez les professionnels de santé ?

Nom	Spécialité	adresse	coordonnées
Julie Steyer	Ostéopathe - du nourrisson à l'adulte	10 rue des Cigognes	tél. 06 07 94 82 08 03 88 50 37 41



Insolite :

Pensées de Molsheim

Ce printemps, outre le fleurissement traditionnel organisé par le personnel communal sur différents sites de la Ville de Molsheim, un autre plus insolite a été constaté sur la façade de la mairie. Des pensées, qui se sont peut-être échappées de l'un ou l'autre bureau de la mairie, ont fleuri entre les interstices des blocs de grès.

Cocasse, ce fleurissement éphémère a suscité bien des amusements. Rendez-vous l'année prochaine !

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux

Garderie du Centre et 1^{er} étage bâtiment Streicher

Les travaux se poursuivent et devraient se terminer fin juin. La cabine d'ascenseur est en cours d'installation et tout le rez-de-chaussée est désormais dévolu à la garderie. Pour améliorer les caractéristiques acoustiques du plancher, la Ville a opté pour un système de chape sèche composé de deux

couches de plaques de plâtre haute dureté associé à des granules d'égalisation en argile expansé. Ce système assure l'installation d'une chape parfaite-



Les façades extérieures des deux ailes du 1^{er} étage ont été repeintes et permettent de faire ressortir les colombages.



Le 1^{er} étage est dédié aux associations



La garderie occupe tout le rez-de-chaussée

ment plate même sur les surfaces déformées. Les différents corps de métier s'emploient maintenant à effectuer les travaux de finition.

Hôtel de Ville

Il s'agit à présent d'aménager la jonction entre les deux bâtiments

Rue St-Martin : La réouverture de la rue Saint-Martin aux véhicules est prévue début juillet lorsque les travaux de peinture extérieure seront terminés et les échafaudages enlevés.



Aile droite de la mairie : La cour de la mairie est partiellement ouverte au stationnement depuis la fin avril. Attention toutefois à respecter la réglementation en vigueur (zone bleue). Côté accès aux services techniques, les ouvriers s'attellent à réaliser la jonction entre le bâtiment existant et l'aile droite nouvellement réaménagée qui devrait accueillir, entre autres, le service urbanisme.

Canal Coulaux et piste cyclable

De par ses compétences “pistes cyclables” et “aménagement des cours d’eau”, la Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig a entrepris différents travaux le long du canal Coulaux

La première étape consistait à remettre en état le muret séparant le canal Coulaux et la piste cyclable. Une nouvelle structure en béton armé surmontée d’un garde-corps a ainsi été construite. Par ailleurs, les enrobés situés sous le pont de l’avenue de la Gare ont été repris. Ces travaux ont été réalisés par le parc départemental du Conseil départemental du Bas-Rhin, pour un montant de 16 000 € TTC. Parallèlement, la Comcom a procédé au changement d’une vanne en bois régulant le niveau du canal Coulaux datant d’une cinquantaine d’années. Cet équipement a été remplacé à l’identique pour un montant de 7 000 € TTC.



Le muret et une portion de la piste cyclable ont été réaménagés.

La vanne en bois régulant le niveau du canal Coulaux a été remplacée.



Le logiciel permet de comptabiliser le nombre d’entrées et de sorties et de calculer la fréquentation instantanée.

Piscine de plein air

La piscine de plein air est ouverte depuis le 22 mai et jusqu’au 6 septembre. Pour rappel, l’entrée est interdite aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés d’un adulte en tenue de bain. Le port du maillot de bain est obligatoire. Les bermudas, shorts ou vêtements assimilés sont ainsi interdits.

Une nouveauté : un panneau d’affichage indiquera dès la fin du mois de juin le nombre de personnes qui pourront encore entrer, en fonction, de la fréquentation maximale instantanée qui doit être inférieure à 649 personnes présentes dans l’établissement.

Dès la fin de la saison, des travaux seront entrepris afin de garantir notamment une meilleure étanchéité du grand bassin. Le choix s’est naturellement porté sur l’inox qui équipe déjà de nombreux complexes nautiques extérieurs.

PLU - réunion publique du 29 juin

Lors de la séance du 27 mars 2015, le conseil municipal a confirmé la prescription de la révision du Plan d’occupation des sols en vue de sa transformation en Plan local d’urbanisme (PLU). Pièce centrale du PLU, le Projet d’aménagement et de développement durables (PADD) exprime une vision stratégique du développement de Molsheim. Les documents relatifs à cette opération seront consultables en mairie. La Ville invite la population à se rendre à la réunion publique d’information et de concertation qui se déroulera **le lundi 29 juin à 20 h 30** à l’Hôtel de la Monnaie.



Le groupe Avançons ensemble pour Molsheim

Madame, Monsieur,

Nous venons d'entrer dans la 2^e année de notre mandat municipal. Les grands projets sur lesquels nous nous sommes engagés sont en phase de préparation, les premiers seront mis en œuvre dès 2016. Au moment des échéances, nous ne connaissons pas encore les mesures prises par le gouvernement destinées à rééquilibrer les finances publiques et qui se traduisent par des prélèvements importants sur le budget des collectivités, notamment de la Ville de Molsheim.

Nous tiendrons compte de ces nouvelles réalités comme de l'évolution du contexte économique, car la pire des choses serait de quitter le chemin du réalisme. Pour autant, le travail de toute l'équipe se poursuit, en ayant à l'esprit que les engagements pris doivent être tenus.

Il y a quelques semaines ont eu lieu les élections départementales. Notre collègue, Chantal Jeanpert, adjointe au Maire, a été élue conseillère départementale du nouveau canton de Molsheim. Nous lui adressons, ainsi qu'à son binôme, Philippe Meyer, toutes nos félicitations et comptons sur elle pour porter au Conseil départemental du Bas-Rhin les dossiers de la Ville de Molsheim.

Bien cordialement à vous,

Mesdames et Messieurs Evelyne Bernhart, Aydin Bolat, Cindy Cardoso, Vincent Chatte, Valérie Deblock, Evelyne Dingens, Laurent Furst, Philippe Heitz, Danielle Heller, Arsène Hitier, Danielle Huck, Chantal Jeanpert, Maxime Lavigne, Philippe Lefèbvre, Patrick Marchini, Séverine Munch, Thierry Peter, Patrick Sabatier, Guy Salomon, Renée Serrats, Jean Simon, Mireille Sitter, Gilbert Steck, Sylvie Teterycz, Joëlle Wach, Jean-Michel Weber et Catherine Wolff.

“Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales : “Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale”.

Le groupe Ensemble, construisons une démocratie locale à Molsheim

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mme Marie-Béatrice Devidts et M. Maxime Munsch

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} mars au 31 mai 2015

Naissances

Bienvenue à ...

Mars

- **Louna**, fille de Maryline KIEFFER et de Nicolas LASSERRE
- **Isaline**, fille de Laure BLANCMUNIER et de Julien LOUYOT
- **Chloé**, fille de Sophie FONTANA et de Nathanaël TRITZ
- **Elsa**, fille d'Aurélia PILLET et de Grégory VOEGTLIN
- **Miray**, fille de Sumeyye BOLAT et de Resul CINAR
- **Enaël**, fils d'Anne-Sophie GABLIN et de Olivier GRILLET
- **Sacha**, fils d'Aurélie VERGNE et de Julien HENRY
- **Tya**, fille de Chrystel SALLADIN et de Nicolas RIEGERT
- **Pierre**, fils de Marie ORSAT et de Thomas LUTTER
- **Noah**, fils de Laurie PAYEN et de Thierno KOUASSI
- **Sasha**, fils de Jeanne LOHEZ et de Nicolas DECOURCELLE
- **Alicia**, fille de Céline WURTZ et de Raphaël RISCH



Avril

- **Baptiste**, fils de Laetitia MERLIN et de Marc ADAM
- **Thibaut**, fils de Sarah LE MERDY et de Gregory JAFFUEL
- **Hasan**, fils de Dondü EKER et d'Ali DOGAN
- **William**, fils d'Aurélie WELLY et de Jérôme BRUDERLIN
- **Logan**, fils de Marie-Line DETERVID et de Rémi SIMON
- **Alya**, fille d'Emine BASAR et de Bulut EREN
- **Léa**, fille d'Anaïs WIRTH et de Steve RISS
- **Aymeric**, fils de Nadège BAILLY et de Sébastien JUNG

Mai

- **Paul**, fils d'Elodie ALBENQUE et de Thomas BALY
- **Aude**, fille de Myriam HELFEN et de Michael JAGER
- **Jenna**, fille de Linda RASENNADJA et d'Eric CAZANOVE
- **Bastien**, fils de Stéphanie GRILLON et de Yannick EHRET

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à ...



Perla FLORES SALINAS et Benoît LAURENÇOT	14 mars 2015	Marie FAITOT et Pierre LAPORTE	16 mai 2015
Sylvie ULRICH et Thomas FRITSCH	11 avril 2015	Lucie RAYMOND et Matthieu KOEHLING	23 mai 2015
Marie-Laure NICOUUD et Nicolas HANNIER	25 avril 2015	Laura OSTER et David PAFFENHOFF	23 mai 2015
Laurence HILD et Franck RIEHL	16 mai 2015	Najwa GHELAISSA et Khaled BELKHIR	30 mai 2015

Centre lavage AUTO

*A l'occasion du
20^e anniversaire
de la station de lavage
profitez d'un lavage gratuit
sur le portique doté de nouvelles
brosses à mousse « douceur »*



Wap

MOLSHEIM

Parking de CARREFOUR Supermarket
Rue Sainte Odile - Molsheim

Un lavage brosse offert
samedi le 4 juillet 2015 de 8h à 18h
sur présentation de ce bon

www.atooobois.com



Atoo'bois

Trouvez la tendance
bois dont vous rêvez...



Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 - samedi jusqu'à 17h30

19 route Écospace - 67 Molsheim
Tél. 03 90 40 96 04 - info@atooobois.com



C A R O N E T
ENTREPRISE DE PROPETE

20 rue Nationale • 57350 SPICHEREN
Tél. : 03 87 84 61 61 • Fax : 03 87 84 61 00
E-mail : caronet@caronet.fr



cora

Dorlisheim

Tél. 03 88 49 71 71 www.cora.fr/dorlisheim